

une offense. J'ai fait, moi, Erzberger, ce qu'un catholique doit faire. Le tribunal décidera entre nous deux ?”

Hélas ! Quel tribunal ! en temps de guerre et en pays envahi ! Attendez la fin, car “adhuc sub iudice lis est”.

Encore une fois, ce n'est point là une véritable histoire de la controverse. Cette histoire ne peut s'écrire maintenant, car de grands éléments nous échappent par le fait même des infranchissables barrières que la vérité rencontre aux frontières. Ce n'est qu'un jalonnement rapide, suffisant pour donner un tracé général aux neutres qui ont à cœur d'exercer en faveur de la vérité une pression salutaire sur l'un ou l'autre parti, suivant les dictées de leurs jugements.

L'âme allemande.

C'est pour éclairer cette pression indépendante des Neutres que je voudrais dans cette dernière partie étudier quelques conditions de vie morale dans lesquelles se sont trouvés pendant ces terribles luttes l'un et l'autre des deux antagonistes. Ils devront juger et départager les plaignants. Pour les faits extérieurs, les violations de traités et de frontières, les atrocités, les crimes anti-religieux etc., ce sera chose relativement facile : les témoins, les documents, les procès-verbaux juridiques seront là ; les pierres elles-mêmes crieront : “lapides clamabunt”. Mais, comment jugeront-ils les causes morales de ces faits extérieurs, les motifs d'action, les tendances, les doctrines, le développement d'ambitions illégitimes, la part prise, soit par lâcheté, soit par complaisance, soit par co-opération, à une révolution sociale qui peut faire courir les plus grands risques à l'Eglise ?

Ce n'est pas en pénétrant dans les consciences, domaines réservés au jugement de Dieu, et que nous voulons considérer au-dessus de tout soupçon— nous mettons en fait que tous les controversistes au fond de leur conscience ne désirent que le triomphe du Vrai et du Bien—c'est donc en étudiant les conditions morales dans lesquelles se sont exercées ces libertés individuelles et nationales. Dans ce vaste champ des travaux préliminaires de l'exercice de la liberté peuvent se glisser quantité d'erreurs, de préjugés, de passions, de duperies du cœur, de l'imagination et des sens, qui, selon l'expression de François Bacon, sont les “idoles” de notre âme et pervertissent le jugement.

Nous posons donc hardiment la question. Lequel des deux partis a le plus sacrifié aux “idoles”, soit avant, soit pendant la guerre ? Lequel s'est montré dans les conditions de liberté telles que, tout en défendant sa patrie, il lui a été possible d'avoir assez de cœur et d'esprit indépendants pour placer les intérêts de l'église au-dessus de ceux de sa Patrie ? Là où sera le meilleur équilibre des conditions morales, là aussi il y aura plus de chance de trouver la vérité.

Parmi les chaînes les plus redoutables que puissent craindre le jugement et la liberté d'une personne ou d'un parti social, il y a celles des engagements politiques ou gouvernementaux, qui ne sont souvent qu'une longue et douloureuse suite d'abdication de ses vues propres, de ses principes et de ses convic-